

## Val de Gers a élu son président, François Rivière, maire de Seissan



Val de Gers a élu son président, François Rivière, maire de Seissan

La nouvelle communauté des communes, Val de Gers, (Fusion des Hautes Vallées et Val de Gers au 1er janvier 2017), compte 45 communes et 11 000 habitants. C'est lundi 9 janvier à Panassac que les 50 Conseillers communautaires qui la compose ont élu la nouvelle gouvernance, un président et 14 vice-présidents.

Président : François Rivière, maire de Seissan ; 1er vice-président, délégué au tourisme, Roger Breil, 1er adjoint du maire de Masseube ; 2ème vice-présidente, déléguée à l'enfance et jeunesse, Nicole Joullié, 1ère adjointe au maire de Barran ; 3ème vice-président, Serge Chambert, maire d'Orbessan, délégué à la solidarité et au CIAS ; 4ème vice-président, Karine Monfort, maire de Lourties-Monbrun ; 5ème vice-président, Max Balas, maire de Tachoures, 6ème vice-président, Françoise Casalé, maire de Mont-d'Astarac ; 7ème vice-président, André Sempastous, maire de Lasseube-Propre ; 8ème vice-président, Thierry Bonnet, maire de Lalanne-Arqué ; 9ème vice-président : Isabelle Exilard, maire de Panassac ; 10ème vice-président, Alban Bataille, maire de Monferran-Plavès ; 11ème vice-président, Éric Bonnet, maire de Saint-Jean-le-Comtal ; 12ème vice-président, André Pau, maire de Traversères ; 13ème vice-président, René Pagotto, maire de Moncorneil-Grazan ; 14ème vice-président, André Baldini, maire du Brouilh-Monbert.